
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 02 avril 2025

PROCÈS VERBAL

Liste des participants jointe en annexe au présent procès-verbal

Ordre du jour

1. Introduction

- Adoption du Procès-verbal de la dernière assemblée
- Les nouvelles adhésions
- Lecture des dernières cotisations optionnelles activées par les membres

2. Activité de l'ATD16 en 2024

- Rapport d'activité 2024 & programme 2025

3. Fixation des participations annuelles des adhérents pour 2025

- Adoption du barème de cotisations pour 2025
- Participation du Conseil départemental pour 2025

4. Rapports financiers

- Examen du compte financier unique 2024
- Délibération d'affectation du résultat
- Maquette du budget primitif 2025 [M57 & M4]

5. Informations diverses & questions diverses

- Appui aux logiciels : partenariat AGEDI & ATD16
- Numérisations des voiries : 2025, alignement des données numériques avec la réalité terrain
- Réponses aux questions de l'assemblée

6. Intervention de Pascal CHEVALLOT, consultant intelligence artificielle & innovation numérique

- « Intelligence artificielle : découvrir les enjeux et les applications pour les territoires. Demain l'écu augmenté à l'IA ? »

7. Clôture conviviale de l'AG

1. Introduction

Monsieur Michel Carteret, Président, ouvre l'Assemblée générale de l'ATD16 et remercie les élus de leur présence. Il remercie, également, la municipalité de L'Isle d'Espagnac pour la mise à disposition de la salle « Georges Brassens » pour la bonne tenue de cette réunion.

Monsieur le Président précise que le quorum est atteint : 143 présents et 7 représentés.

Le procès-verbal de la dernière réunion de l'Assemblée générale est adopté à l'unanimité.

Il est présenté aux élus de l'assemblée une rétrospective des 17 nouvelles adhésions ainsi que l'inventaire des 127 cotisations optionnelles activées depuis la dernière réunions de l'Assemblée en mars 2023.

2. Activité de l'ATD16 en 2024

L'élaboration d'un rapport et d'un programme d'activité répond à une obligation d'information prévue au sein du Code général des collectivités territoriales et relayée dans les statuts de l'ATD16. Conformément aux articles 11 et 15 de ces derniers, il appartient à l'Assemblée générale d'entendre lecture et de donner quitus de ce document.



Ainsi ce document présente en détail les événements marquants et indicateurs clés de l'Agence en 2024 et met en avant les premières perspectives définies pour l'année 2025.

Une lecture succincte est proposée par Monsieur le Directeur relayé par chaque responsable de pôle de l'ATD16, tout en mettant à l'honneur l'équipe de l'ATD16.

Pour résumer, l'Agence, durant l'année dernière a poursuivi ses différentes missions d'assistance en étant attentive à la satisfaction de ses adhérents, à la professionnalisation de ses pratiques et au maintien de la qualité de vie au travail.

L'année 2024 est également caractérisée par le déploiement de nouvelles politiques numériques. Ainsi, « l'infogérance », « les pare-feux » et « la messagerie » ont été mutualisées auprès de nos membres.

Il est précisé que ce document a été présenté au Conseil d'administration le 19 mars dernier et qu'il a été joint à la convocation de l'Assemblée générale sur idelibRE®. Il sera consultable sur le site de l'ATD16 dès qu'il sera rendu exécutoire.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité ce document.

3. Fixation des participations annuelles des adhérents pour 2025

En premier lieu, M. le Président tient à rappeler la solidarité territoriale témoignée par le Conseil départemental vis-à-vis des collectivités de Charente à travers l'ATD16 et ce grâce à la participation de 382 500€ allouée à l'Agence pour l'année 2025 (-10% par rapport à 2023).

En second lieu, il rappelle à l'instance la décision prise précédemment de reconduire le barème de cotisation à l'identique de 2024 avec pour seule variation l'indice de « glissement vieillesse technicité » (+1,5%).

Il conclut son intervention en précisant que l'Agence ne réalise aucun bénéfice sur ces cotisations et souhaite simplement équilibrer ses comptes.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité la fixation des participations annuelles des adhérents pour 2025, y compris la participation du Conseil départemental.

4. Rapports financiers

1-Adoption du compte unique financier (CFU)

La loi de finances 2024 généralise, au plus tard à l'exercice de 2026, le compte unique financier. Ce document budgétaire se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

L'ATD16 s'est portée volontaire pour l'expérimenter dès l'exercice 2024. Ainsi le CFU établi pour cet exercice comptable a été validé par les services de la Paierie départementale et est en conformité avec les comptes présentés par M. le Payeur départemental.

Il est proposé au vote à l'assemblée par Madame Alexandra Ducasse, Responsable budget et finances.

o CFU budget principal M57 - Exercice 2024

Le CFU du budget principal, M57, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 257 363,55€ pour l'année 2024. Cela porte le résultat d'exploitation cumulé à 988 089,16. Il est rappelé qu'il est primordial que l'Agence dispose d'un fonds de roulement d'environ 675 000€ (soit 3 mois de fonctionnement) afin d'éviter tout incident de trésorerie et catalyser la capacité de l'ATD16 à rester dynamique.

Du point de vue l'investissement, l'Agence a poursuivi en 2024 les dépenses liées à la maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement d'une salle de réunion et de formation sur le Domaine de la Combe. L'ATD16 a également mobilisé une part de la subvention du Plan de relance en matière de cybersécurité interne et au bénéfice de ses adhérents, à hauteur de 100 000€. La section d'investissement se clôture, donc, avec un déficit de 81 150,96€, qui s'explique par la mobilisation de l'excédent reporté et par un recours modéré en 2024 au virement de la section de fonctionnement.

En synthèse, le résultat de l'année 2024 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses :	2 697 977,27€
Recettes :	2 955 340,82€

Section d'investissement	
Dépenses :	204 352,21€
Recettes :	123 201,25€

Pour 2025, le résultat de reprise du budget principal de l'ATD16 s'établira :

- Pour la section de fonctionnement : excédent de 787 799,16€
- Pour la section d'investissement : excédent de 752 005,05€

o CFU budget annexe « Prestations de services » - M4

Le budget M4 permet d'inscrire les flux liés aux achats et reventes de certificats de signature électronique, ainsi qu'aux prestations ponctuelles génératrices de TVA.

Le compte administratif de ce budget affiche un déficit de fonctionnement, pour l'année 2024, de 2 249,56€ (en raison d'un décalage entre le titrage des collectivités en 2023 et le paiement des factures correspondantes en 2024).

Le résultat de l'année 2024 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses :	44 046,06€
Recettes :	41 796,50€

À la fin de 2024, le résultat d'exploitation global cumulé est positif, d'un montant de 66 271,73€.

Pour 2025, le résultat de reprise du budget annexe de l'Agence s'établira, en section de fonctionnement, à 66 271,73€.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité le CFU tant pour le budget principal que pour le budget annexe ainsi que les reprises proposées pour 2025.

2-Délibération d'affectation du résultat

o Budget principal - M57

À la suite du vote du CFU, il est proposé à l'Assemblée générale l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget principal soit arrêtée comme suit :

Reports	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	833 158,01
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	730 725,61
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	81 150,96
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	257 363,55
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	952 294,14
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	200 289,09
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	200 290,00
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	787 799,16

o Budget annexe « Prestations de services » - M4

Puis, il est soumis à l'Assemblée générale l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget annexe, soit arrêtée comme suit :

Reports	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	68 521,29
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	0,00
Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	2 249,56
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	66 271,73

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité les affectations des résultats de l'exercice 2024 afférentes au budget principal et au budget annexe.

3-Maquette du Budget primitif 2025 [M57 & M4]

o Budget principal - M57

Il est rappelé que ce budget doit permettre à l'ATD16 de régler l'ensemble de ses dépenses en personnels, matériels, véhicules, locaux, formation, assurances... Au titre de 2025, la subvention de fonctionnement versée par le Département se voit réduite de 10%, soit une baisse des recettes de l'Agence de 42 500€. Les nouvelles adhésions souscrites en fin d'année 2024 et début d'année 2025 viennent tout juste combler cette baisse des recettes, permettant de conserver des recettes stables par rapport à l'année précédente, toutefois insuffisantes pour couvrir la hausse prévisible des dépenses de fonctionnement.

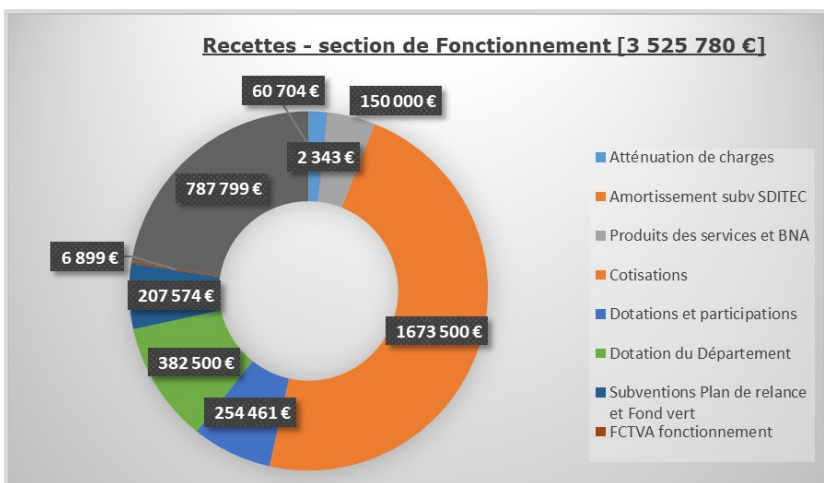
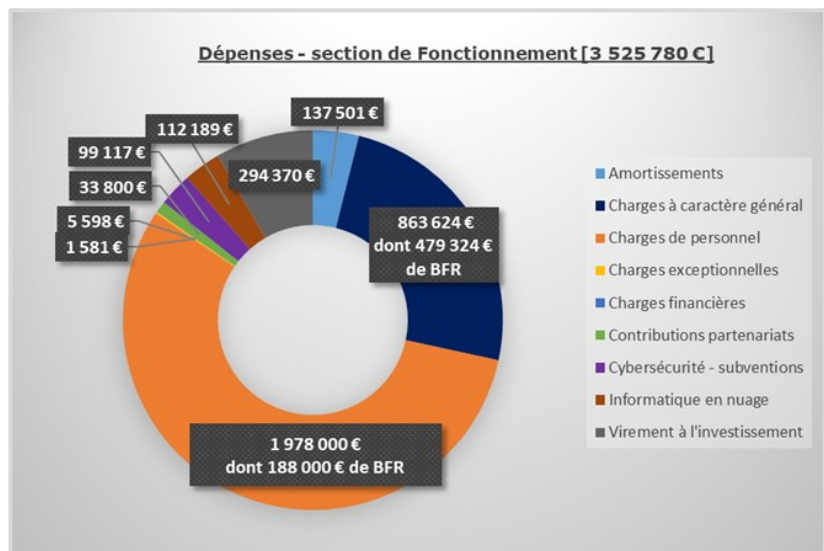
La génération d'un déficit maîtrisé est donc à prévoir en section de fonctionnement sur l'exercice comptable 2025, qui entraînera la mobilisation d'une part de l'excédent cumulé de fonctionnement. Ce déficit sera caractérisé par les dépenses liées au poste de chargé de développement Web, et la mobilisation des fonds de la subvention d'équipement au Département.

Du côté des investissements, les restes à réaliser de l'opération d'aménagement des espaces extérieurs du Domaine de la Combe ont été réduits afin de se limiter en dépenses et en recettes au montant des subventions déjà perçues de la part du Département, soit 260 000€, desquels ont été déduits le montant des dépenses déjà réalisées sur cette opération. Cette opération d'aménagement a été reportée en totalité en dépenses.

Les dépenses de fonctionnement sont articulées autour des éléments visibles dans le diagramme n°1.

Les recettes de fonctionnement du présent budget sont constituées suivant le diagramme n°2.

Le BP 2025 prévoit un équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 3 525 780€.



o Budget Annexe « Prestations de services » - M4

Pour l'année 2025, le budget M4 permet d'inscrire des flux liés à la centrale d'achat « certificats de signature électronique » et des prestations ponctuelles génératrices de TVA. Il vous est ainsi proposé d'autoriser les dépenses et les recettes, en 2025, à hauteur de 151 770€.

Monsieur le Président précise que le Conseil d'administration a émis un avis favorable sur cette maquette lors de sa réunion du mercredi 19 mars dernier.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité le budget primitif M57 et le budget annexe M4 pour l'exercice 2025.

5. Questions diverses

Pour conclure cette réunion de l'Assemblée générale avant le temps convivial il est proposé à l'instance de faire un point d'avancement sur deux démarches en cours à l'Agence :

o Appui aux logiciels : partenariat AGEDI & ATD16

Monsieur le Président rappelle la démarche engagée qui consiste à proposer à l'ensemble des membres de l'Agence d'étendre notre fonctionnement en régie publique mutualisée à l'ensemble des logiciels de gestion des collectivités (RH, état civil, comptabilité, ...). Aussi, un partenariat public-public est envisagé avec le syndicat mixte AGEDI qui développe ses propres logiciels parfaitement adaptés à l'usage des collectivités. Ce partenariat ouvre la voie à l'usage d'un seul et même logiciel en Charente pour favoriser les solidarités entre les agents et les mobilités. Le fait de contractualiser avec un partenaire guidé par l'intérêt général est un argument supplémentaire.

Monsieur le Maire de Bréville et délégué titulaire, Medhi Kalai, prend la parole pour témoigner de l'enthousiasme des agents de sa collectivité à migrer sur la gamme Proxima d'AGEDI face à la facilité d'utilisation.

Monsieur Cyrille Nicolas, Maire de Magnac sur Touvre, renouvelle son souhait de migrer vers les logiciels que propose AGEDI mais attire l'attention de Monsieur le Président de l'ATD16 sur les craintes des agents de devoir s'adapter à un logiciel et ne pas gagner en fonctionnalité. L'édile finit par attirer l'attention de l'Agence qui doit rester vigilante à conserver la proximité et la réactivité de son équipe support.

Monsieur le maire délégué de La Boixe, James Chabauty, apporte son retour d'expérience à la suite de la migration des logiciels de gestion communale lors de la création de la commune nouvelle, en ce début d'année. Ainsi, après 3 mois d'utilisation, les agents se sont déjà adaptés à ce nouvel environnement de travail. Il réaffirme la simplicité et l'ergonomie de ces logiciels métier.

Il est précisé qu'un calendrier de migration sera proposé afin que les échéances de fin de contrat soient respectées ainsi que la qualité de vie au travail des équipes de l'Agence face à cet afflux d'activité ponctuel.

Puis, il a été soulevé la crainte des élus de l'instance, qu'AGEDI puisse augmenter ses tarifs à son tour. Monsieur le Président de l'ATD16, Michel Carteret, rappelle que l'éditeur est une entité publique et qu'elle répond aux fondamentaux du service public dont l'intérêt des collectivités territoriales et n'est pas tenu de réaliser des profits.

Il informe également l'assemblée que JVS-Mairistem affiche une volonté de revoir sa grille tarifaire en Charente, dans l'intérêt des communes. Il note que l'ATD16, depuis 2020, demande à cet éditeur de considérer les intérêts des collectivités de Charente dans la définition des tarifs, mais sans succès jusqu'à aujourd'hui, d'où l'alternative recherchée auprès d'AGEDI.

Michel Carteret pose ensuite la question aux élus présents de leur désir de voir l'ATD16 se concentrer à terme sur ce seul partenariat avec AGEDI et de n'offrir une assistance sur cette seule gamme de logiciels. À une écrasante majorité pour ne pas dire une quasi-unanimité, les élus valident cette perspective.

○ Numérisation des voiries : 2025, alignement des données numériques avec la réalité terrain

En deuxième point « question et information diverses », Monsieur Romain Lacourarie, Responsable du Pôle SIG, informe l'ensemble des élus de la fin de la démarche de la numérisation des voies en ce début d'année 2025. C'est donc 354 collectivités qui voient leurs données de leur patrimoine viaire accessible sur le portail SIG départemental, Géo16. Lors des divers échanges avec les communes, il a été observé, dans la plupart des cas, que des ajustements sont nécessaires entre les classements historiques et les données numériques.

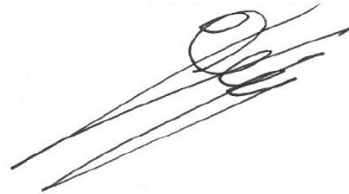
Il met en lumière l'enjeu de l'alignement de ces nouvelles données avec les données historiques entre elles afin de garantir la sécurité juridique mais également le bon calcul des dotations. L'Agence peut apporter un appui à cet ajustement, il suffit de la solliciter.

Pour clore cette réunion de l'Assemblée générale, une intervention de M. Pascal Chevallot, consultant intelligence artificielle & innovation numérique ayant pour thème « Intelligence artificielle : découvrir les enjeux et les applications pour les territoires. Demain l'élu augmenté à l'IA ? » est proposée avant le cocktail convivial de clôture.

La séance est levée à 19h35.

Fait à Saint-Yrieix-sur-Charente, le vendredi 11 avril 2025

Le Président de l'ATD16,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Michel Carteret'.

Michel CARTERET



Réunion de l'Assemblée générale

Mercredi 02 avril 2025

Objet : Liste des participants

Date de la convocation :	Le 21/03/2025
Président :	M. Michel CARTERET

Sous la Présidence de M. Michel CARTERET,

Étaient présent.e.s (143)

Collège n°1 : Collège des Conseiller.e.s Départementaux.ales (5)

1	François BONNEAU	Canton de Val-de-Nouère	3	Anne MARTRON	Canton de Jarnac
2	Michel BUISSON	Canton de Touvre-et-Braconne	4	Fatna ZIAD	Canton Charente-Bonneiure

Collège n°2 : Collège des représentant.e.s des communes et établissements publics intercommunaux (138)

1	Justine MALMANCHE	ABZAC	70	Pascal DELPECH	NONAC
2	Catherine LASNIER	ADJOTS (LES)	71	Susan GARBER	PALLUAUD
3	Alain MORANGE	ANAIS	72	Dominique DE CASTELBAJAC DE LA CROIX	PASSIRAC
4	Philippe MOREAU	ANGEDUC	73	Bruno BORDEAU	PÉRIGNAC
5	Daniel POUPEAU	AUBETERRE SUR DRONNE	74	Nathalie DUMINY	PINS (LES)
6	Yves GAUTHIER	AUNAC-SUR-CHARENTE	75	Francis BEAUMATIN	PRESSIGNAC
7	Baptiste POURBAIX	BALZAC	76	Corinne GALTAUD	PUYMOYEN
8	Dominique CHATELLIER	BARRET	77	Philippe VIROULAUD	PUYRÉAUX
9	Nicole ROY	BASSAC	78	François HUGON	RAIX
10	Jean-Pierre HERROUET	BÉCHERESSE	79	Fabien JEUNE	RANVILLE-BREUILLAUD
11	Danielle SURAULT	BERNAC	80	Marie-Joëlle MERCADE	RIOUX-MARTIN
12	Loïc ÉTIENNE	BIRAC	81	Armelle RIBÉRAC	ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS (LA)
13	Sylvain AUGERAUD	BLANZAGUET	82	Bernard MORISSET	ROCHETTE (LA)
14	Pierre BARBOTEAU	BOISBRETEAU	83	Marie-France DESCHAMPS	RONSENAC
15	Vivian BOUTTEMY	BOISNÉ-LA-TUDE	84	Bruno CHABOT	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE
16	Joël COMTE	BOIXE (LA)	85	Roger BARTHELEMY	ROUZÈDE
17	Magali BOURLEAU	BOUËX	86	Alain DUPONT	RUELLE-SUR-TOUVRE
18	Sylvie VIROLLEAU-MASSACRÉ	BOUTEVILLE	87	Jacques BELY	SAINT-ADJUTORY
19	Mehdi KALAÏ	BRÉVILLE	88	Isabelle CONRY	SAINT-AMANT-DE-NOUÈRE
20	Fabien GERACI	BRIE	89	Patrick HUNEAU	SAINT-AULAIS-LA-CHAPELLE
21	Norbert AGUESSEAU	CELLETES	90	Pascal DUBUISSON	SAINT-CLAUD
22	Sylvie LACAMOIRE-PUYALOU	CHALAIS	91	Gilbert RAMBEAU	SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ
23	Bernard BORNE	CHARMÉ	92	Jérôme MARQUES-LOURENÇON	SAINT-GERMAIN-DE-MONTBRON
24	Sandrine PICARD	CHARRAS	93	Florence DUPUY	SAINT-GOURSON
25	Pierre NAU	CHÂTEAUBERNARD	94	Pascale GABRIEL	SAINT-MARTIN-DU-CLOCHER
26	Martine MAINGUET	CHAZELLES	95	Fabien DELISE	SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES
27	Martine MAINGUET	CHENON	96	Allain DUBROCA	SAINT-PALAIS-DU-NÉ
28	Marie-Hélène GOUFFRANT	CHILLAC	97	Jean-Christophe PANCHAU	SAINT-QUENTIN-SUR-CHARENTE
29	Xavier LAMIAU	CLAIX	98	Luc BOURQUARD	SAINT-SATURNIN
30	Alain JOSEPH	COMBIERS	99	Bruno MAGUIER	SAINT-SIMON
31	Frédérique LACOMBE	CONDÉON	100	Marie-Hélène DUDOUIT	SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC

32	Yves-Marie BELLOT	COURCÔME	101	Martial BOUISSOU	SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
33	Jean-Pierre O'BYRNE	COURONNE (LA)	102	Michel VARENNE	SALLES-DE-BARBEZIEUX
34	Jacqueline DUCLOUX	COUTURE	103	Dominique SARLANGE	SIREUIL
35	Dominique GOUYGOU	DIRAC	104	Nathalie DURANDET	SOYAUX
36	Stéphanie LABORDE-GALTEAUD	ÉCHALLAT	105	Bernard DESSE	TÂTRE (LE)
37	Thierry DOTTE	ÉCURAS	106	Didier BOINEAU	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE
38	Jean-Jacques VIGNAUD	EYMOUTHIER	107	Catherine VARAS-DIARRA	TORSAC
39	Frantz DOURSON	FONTENILLE	108	Frédéric GENTET	TOURRIERS
40	Monique CHALONS	FOUQUEBRUNE	109	Alain GILLAIZEAU	VAL-D'AUGE
41	Sébastien LANDIER	FOUSSIGNAC	110	Murielle ÉTIENNE	VAL-DE-BONNIEURE
42	Yves BONNEMAIN	GENAC-BIGNAC	111	Florient MICHELET	VALENCE
43	Jérôme THIERRY	GRAND-MADIEU (LE)	112	Jean-Louis MATARD	VERDILLE
44	Bénédicte GOREAU	GURAT	113	Élena COGNASSO-LABROUSSE	VERRIÈRES
45	Régis MATHA	ISLE D'ESPAGNAC (L')	114	Jérôme LAVARAGUE	VERTEUIL-SUR-CHARENTE
46	Gérard JOUBERT	JAVREZAC	115	Julien FRINGAN	VERVANT
47	Pascal BONNAUD	LACHAISE	116	Patrick GASTARD	VILLEFAGNAN
48	Jean-Christophe COUTANT	LAGARDE-SUR-LE-NÉ	117	Cyril POINSET	VILLIERS-LE ROUX
49	Gérard ANDRIEUX	LINARS	118	Bernard LEGERON	VINDELLE
50	Christophe FRAGNAUD	LONDIGNY	119	Pascal BAUDIFFIER	VOEUIL-ET-GIGET
51	Emmanuelle CAVICHINI	LUSSAC	120	Florence GUEGAN	VOULGÉZAC
52	Jean-Luc CARDINAUX	MAGNAC-SUR-TOUVRE	121	Julien DEBUS	VOUTHON
53	Frédéric DEBOISSY	MAGNAC-LÈS-GARDES	122	Valéry VIORNEY	VOUZAN
54	Éric GAUTHIER	MANOT	123	Emmanuel JOUASSIN	YVRAC ET MALLEYRAND
55	Philippe BOIREAUD	MANSLE-LES-FONTAINES	124	James CHABAUTY	CC COEUR DE CHARENTE
56	Pierre BARDOULAT	MARILLAC-LE-FRANC	125	Jean-Marc BROUILLET	CC LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD
57	François-Xavier TRIJEAUD	MAZEROLLES	126	Patrick ÉPAUD	CC LAVALETTE TUDE DRONNE
58	Jean-Marie TRAPATEAU	MONTEMBOEUF	127	Anne RIOU	SYNDICAT DES BASSINS ARGENTOR IZONNE ET SON-SONNETTE (SBAISS)
59	Isabelle CAILLET	MONTJEAN	128	Pierre MADIÉ	SIAEP DU NORD EST CHARENTE
60	Frédéric BERGEON	MONTMÉRAC	129	Pierre VALADE	SIAEP DU NORD OUEST CHARENTE
61	Bernard HERBRETEAU	MONTMOREAU	130	Christophe AUGIER	SMA BACAB
62	Pierre CHÉNE	MONTRONNET	131	Clauddy SEGUINAR	SYNDICAT DES BASSINS CHARENTE ET PÉRUSE SM DES BASSINS DU GOIRE DE L ISSOIRE ET DE LA VIENNE EN CHARENTE LIMOUSINE (SIGIV)
63	Pascal DA SILVA	MORNAC	132	Jean-François DUVERGNE	SMET3B
64	Virginie PAILLETTE	MOSNAC-SAINT SIMEUX	133	Pascal HÉLION	SMET3B
65	Joël FOUCHÉ	MOUTHIER-SUR-BOËME	134	Vincent RINGEADE	SIVOS AGRIS/LA ROCHETTE
66	Jean-Michel PLUYAUD	MOUZON	135	Jean-Marc DUBOC	SIVOS DE RANVILLE/VERDILLE/ BARBEZIÈRES
67	Jean-Claude LACROIX	NABINAUD	136	Marie-France DUMOUT	SIVOS MAREUIL/COURBILLAC/ PLAIZAC/SONNEVILLE
68	Philippe GABARD	NANCLARS	137	Jean-Louis MARJOLLET	SIVOS MONTEMBOEUF
69	Cécile VAN DEN BROECK	NIEUIL	138	Jean-Paul TERRASSIER	SMIVOS DES P'TITS LOUPS

Étaient représenté.e.s (7)

Collège n°2 : Collège des représentant.e.s des communes et établissements publics intercommunaux (7)

1	Matthieu ALIX	GOND-PONTOUVRE	5	Marie-Jeanne VIAN	SAINT-PREUIL
2	Éric SARAUX	LINDOIS (LE)	6	Vincent GUGLIELMINI	Yviers
3	Géraldine BOUILLON	PILLAC	7	Renaud COMBAUD	SIVOS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU SECTEUR D'AIGRE
4	Anne TEILLET	SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE			

Étaient excusé.e.s (275)

Collège n°1 : Collège des Conseiller.e.s Départementaux.ales (10)

1	Nicole BONNEFOY	Canton de Boixe-et-Manslois	6	Patrick GALLÈS	Canton de Tude-et-Lavalette
2	Pierre-Yves BRIAND	Canton Cognac 2	67	Célia HELION	Canton de Boème-Échelle
3	Michaël CANIT	Canton Val de Tardoire	8	Pierre-Hermann MUGNIER	Canton de Boixe-et-Manslois
4	Jacques CHABOT	Canton de Charente Sud	9	Francis POINT	Canton Charente-Bonneure
5	Jeannine DUREPAIRE	Canton de Charente-Vienne	10	Jérôme SOURISSEAU	Canton de Jarnac

Collège n°2 : Collège des représentant.e.s des communes et établissements publics intercommunaux (265)

1	Thierry HAZEVIS	AGRIS	134	Pascal BARBIER	NER SAC
2	Olivier GEOFFRION	AIGRE	135	Didier LAVERGNE	ORADOUR D'AIGRE
3	Nathalie LANDREVIE	ALLOUE	136	Patrick SOURY	ORADOUR-FANAIS
4	Catherine ALLARD-DAMBLEVE	AMBÉRAC	137	Guy BERNARD	ORGEDEUIL
5	Marie-Jeanne DUPRAT	AMBERNAC	138	Bruno PELLETIER	ORIOILLES
6	Lydie BLANC	ANGEAC-CHAMPAGNE	139	Pauline DUMAS	ORIVAL
7	Frédérique REMBAULT	ANGEAC-CHARENTE	140	Sylvie GUFFROY	PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE
8	Xavier BONNEFONT	ANGOULÈME	141	Odette PASCAUD	PARZAC
9	Aurélié ASTIER	ANSAC-SUR-VIENNE	142	Fabien LAGARDE	PLASSAC-ROUFFIAC
10		ARS	143	Thérèse PATRIER	PLEUVILLE
11		ASNIÈRES SUR NOUÈRE	144	Wilfried LAVAUD	POULLIGNAC
12	Guillaume LE DIRAISON	AUSSAC-VADALLE	145	Françoise PERRIN	POURSAC
13	Michel DUBOJSKI	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE	146	Antonio GONZALEZ	PRANZAC
14	Sylvie BOIZUMAULT	BARBEZIÈRES	147	Daniel SAUVAITRE	REIGNAC
15	Philippe BOBE	BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE	148	Carole CASTAGNET	RIVIÈRES
16	Dany POIRIER	BARDENAC	149	Éric ROCHER	ROUFFIAC
17	Christophe GENDRAUX	BARRO	150	David POURTIN	ROUGNAC
18	Philippe PELISSIER	BAZAC	151	Jean-Luc BOUTIN	ROUILLAC
19	Erin AINSWORTH	BEAULIEU-SUR-SONNETTE	152	Raymond MARTIN	ROUSSINES
20	Bernard BROTHIER	BELLON	153	Jean-Pierre CHARDONNET	RUFFEC
21	Olivier CHERIOT	BENEST	154	Florent CHAUVIN	SAINT-AMANT-DE-BOIXE
22	Françoise BŒUF	BERNEUIL	155	Patrick FLORENT	SAINT-AVIT
23	Françoise LE BIHAN	BESSAC	156	Viviane RAINAUD	SAINT-BONNET
24	Thierry PELLET	BESSÉ	157	Philippe GADY	SAINT-BRICE
25	Pierre POUX	BIOUSSAC	158	Éloïse LASSALLE-JAMMET	SAINT-CHRISTOPHE
26	Claire GEORGES	BONNES	159	Ludovic AUDOUIN	SAINT-COUTANT
27		BONNEUIL	160	Éric LAVOIX	SAINT-CYBARDEAUX
28	Stéphane TALLON	BORS-DE-BAIGNES	161	Bruno DUBOIS	SAINT-FÉLIX
29	Pierrick PETIT	BORS-DE-MONTMOREAU	162	Céline MARCELIN	SAINT-FRAIGNE
30	Jean-Pierre DEMON	BOUCHAGE (LE)	163	Jean-Claude GUILLOT	SAINT-GENIS-D'HIERSAC
31	Jean-Luc BALLOUT	BOURG-CHARENTE	164	Huguette VIEYRES-THEILLET	SAINT-GEORGES
32	Jean-François BRUCHON	BOUTIERS-SAINTE-TROJAN	165	Didier BAUSSANT	SAINT-GROUX
33	Jean-Philippe LAURENT	BRETTES	166	Alexandra QUICHAUD	SAINT-LAURENT-DE-CÉRIS
34		BRIE-SOUS-BARBEZIEUX	167	Bernard DOUTEAU	SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
35	Robert ROUGIER	BRIGUEUIL	168	Christophe DAMOUR	SAINT-LAURENT-DES-COMBES
36	Gérard DUPIC	BRILLAC	169	Patrick STRAGIER	SAINT-MARTIAL
37	Didier MAUDET	BROSSAC	170	Alain BOUCKENOOGHE	SAINT-MARY
38	Jean-Pierre BARDOULAT	BUNZAC	171	Mathieu COURTILOUX-DELAGE	SAINT-MAURICE-DES-LIONS
39		CELLEFROUIN	172	Françoise MONNEREAU	SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX
40	Claude BARON	CHABANAIS	173	Stéphane CHAPEAU	SAINT-MICHEL
41	Jeannine DUREPAIRE	CHABRAC	174	Marie-Agnès CHARPENTIER	SAINT-QUENTIN-DE-CHALAIS
42	Joël NOMPEX	CHADURIE	175	Jean-Pierre RIBEREAU	SAINT-ROMAIN
43	Christian BOULETTE	CHALLIGNAC	176	Marie-Édith PLANTIVERT	SAINT-SÉVERIN
44	Benoît GAGNADOUR	CHAMPAGNE-MOUTON	177	Michaël CANIT	SAINT-SORNIN

45	Hervé VALLET	CHAMPAGNE-VIGNY	178	Jean-Michel JAVELAUD	SAINT-VALLIER
46	Jean-Claude ANNONIER	CHAMPMILLON	179	Séverine CAILLÉ	SAINTE-SÈVÈRE
47	Didier DUCONGÉ	CHAMPNIERS	180	Marie-Josèphe MAHIAS	SAINTE-SOULINE
48	Jean-Marie VEYSSIERE	CHANTILLAC	181	Gérard SORTON	SALLES-DE-VILLEFAGNAN
49	Catherine CECCHIN	CHAPELLE (LA)	182	Carine DAULON	SALLES-LAVALLETTE
50	Nathalie PERROT	CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	183	Sylvie ENEE	SAULGOND
51	Delphine LAFONT	CHASSENON	184	Hilarion NAVECTH	SAUVAGNAC
52	Yvonne DEBORD	CHASSIECQ	185	Ludovic ÉPAUD	SAUVIGNAC
53	Pierre LÉVÈQUE	CHASSORS	186	Léa MICHAUD-LAURICHESSE	SEGONZAC
54	Jean-François CESSAC	CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE	187	Jean-Luc Michel	SERS
55	Nathalie BARRE	CHÂTIGNAC	188	Jean-Luc GESTREAU	SIGOGNE
56	Bruno PAGNOUX	CHÉVRERIE (LA)	189	Carine DAULON	SALLES-LAVALLETTE
57	Joël SAVIGNAT	CHIRAC	190	Patrice JUBINEAU	SOUFFRIGNAC
58	Yannick LAURENT	COGNAC	191	Nelly BONNIN	SOUVIGNÉ
59	Jean-François GUINOT	CONFOLENS	192	Manon DUQUERROIR	SUAUX
60	Bernard MAUGET	COTEAUX-DU-BLANZACAIS	193	Michelle PERRON	TÂCHE (LA)
61	Alain GRAVELLE	COULGENS	194	Danièle DORFIAC	TAIZÉ-AIZIE
62	Nelly COCHARD	COULONGES	195	Michel CHAMPROUX	TAPONNAT-FLEURIGNAC
63	François PERROT	COURBILLAC	196	Jocelyne DUMONTET	TOUVÉRAC
64	Sébastien PIOT	COURGEAC	197	Pascal VINSONNEAU	TRIAAC-LAUTRAIT
65	Rachel PAIREMAURE	COURLAC	198	Fabrice MARIÉ	TROIS-PALIS
66	Gisèle DESMORTIER	CRITEUIL-LA-MAGDELEINE	199	Éric BOUCHET	TUSSON
67	Michel SOURISSEAU	CURAC	200	Patrice BRAUD	VAL-DE-COGNAC
68	Jean-François SERVANT	DEVIAT	201	Isabelle LASNIER	VAL-DES-VIGNES
69	Élodie CHARRIÈRE	DIGNAC	202	Patrice GENDRON	VAUX-LAVALLETTE
70	Richard ALLIAT	DOUZAT	203	Dominique BURR	VAUX-ROUILLAC
71	Jean-Michel BODIN	ÉBRÉON	204	Isabelle DELAILLE	VENTOUSE
72	Patrice PETIT	ÉDON	205	Jean-Pierre FLEURENCEAU	VIBRAC
73	Francis MARQUET	EMPURÉ	206	Dominique ROLLAND	VIEUX-CÉRIER (LE)
74	Philippe DENIMAL	ÉPENÈDE	207	Julien MASSIAS	VIEUX-RUFFEC
75	Philippe ADAMY	ESSARDS (LES)	208	Marie-France NORDLINGER	VIGOLLES
76	Roland FOURGEAUD	ESSE	209	Patrick VERGEZ	VILLEBOIS-LAVALLETTE
77	Jean-Claude LEPREUX	ÉTAGNAC	210	Jean ROULLAND	VILLEJOUBERT
78	Bernard MASSE	ÉTRIAAC	211	Pierre SOULAT	VITRAC-SAINT-VINCENT
79	Teddy HILBERGER	EXIDEUIL-SUR-VIENNE	212	Emmanuel PENOUTY	VOUHARTE
80	Carole MOREAU	FAYE (LA)	213	Géraldine JÉRÔME	XAMBES
81	Daniel DECHANDON	FEUILLADE	214	Michel ANDRIEUX	CA GRAND ANGOULÈME
82	Guillaume FREMINET	FLÉAC	215	Sylvie MOCOEUR	CA GRAND COGNAC
83	Éric GIRAUD	FLEURAC	216	Éric PINAUD	CC CHARENTE LIMOUSINE
84	Gérard LE HENANFF	FORÊT DE TESSÉ (LA)	217	Benoît DELATTE	CC 4B SUD CHARENTE
85	Yves FLAUD	FOUQUEURE	218	Éric COUVIDAT	CC ROUILLACAIS
86	Stéphane CAHOREL	GARAT	219	José DUPUIS	CC VAL DE CHARENTE
87	Isabelle ARNAUD	GENSAC-LA-PALLUE	220	Thibault SIMONIN	CHARENTE NUMÉRIQUE
88	Paulo DA COSTA	GENTÉ	221	Pierre POUX	PETR RUFFECOIS
89	Danièle LAMBERT-DANEY	GIMEUX	222	Fabrice AUDOIN	SDEG16
90	Thibaud TEXIER	GOURS (LES)	223	Dominique DE CASTELBAJAC DE LA CROIX	SEP DU SUD CHARENTE
91	Pierrick NICOLEAU	GRASSAC	224	Jean-Pierre BARDOULAT	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE
92	Sébastien DURIEUX	GRAVES-SAINT-AMANT	225	Alexia RIFFÉ	SIVU JEUNESSE 16
93	Line BAUDOIN	GUIMPS	226	Guillaume LE DIRAISON	SM À VOCATION SCOLAIRE DE SAINT AMANT DE BOIXE
94	Aurélien GADRAT	GUIZENGEARD	227	Anne-Laure WILLAUMES-GUILLEMETEAU	SM ACCUEIL GENS DU VOYAGE (SMAGVC)
95	Philippe MARECHAL	HIERSAC	228	Mickaël VILLÉGER	SM CHARENTE EAUX
96	Jean-Luc FRICONNET	HIESSE	229	Fabienne GODICHAUD	SM DU PÔLE DE L'IMAGE (MAGÉLIS)
97	Claude CHARRIER	JARNAC	230	Stéphane BEGUERIE	SYNDICAT AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA DRONNE AVAL (SABV)

98	Peggy GUÉRIN	JAULDES	231	Françoise MICHENAUD	SYNDICAT AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BANDIAT DE LA TARDOIRE TE DE LA BONNIEURE (SYBTB)
99	Roselyne BANACH	JUIGNAC	232	Matthieu LABARUSSIAS	SYNDICAT DE LA CHARENTE AMONT (SMACA)
100	Brice DEZEMERIE	JUILLAC-LE-COQ	233	Manuel DESVERGNES	SYNDICAT DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS DE LA CHARENTE CALITOM
101	Pascal KAUD	JUILLÉ	234	Gérard ANDRIEUX	SYNDICAT DU BASSIN DES RIVIÈRES DE L'ANGOUMOIS (SYBRA)
102	Jean-Marc CHARRIER	LADIVILLE	235	Bruno GAY	SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU NÉ
103	Jean-Paul CROCHET	LAPRADE	236	Philippe VIROULAUD	SM FORÊT DE LA BOIXE
104	Yannick WEISSE	LESIGNAC-DURAND	237	Charles AUDOIN	SYNDICAT PAYS SUD CHARENTE
105	Jean-Michel THROMAS	LESSAC	238	Stéphane LAVAUD	SIVOM ASBAMAVIS
106	Daniel SOUPIZET	LESTERPS	239	Christine BONNORON	SIVOS ANGEAC-CHAMPAGNE / SALLES-D'ANGLES
107	Philippe ROY	LIGNÉ	240	Nathalie BELAIR	SIVOS ANSAC/MANOT
108		LIGNIÈRES-AMBLEVILLE	241	Lysiane QUINTARD	SIVOS ARS/GIMEUX
109	Dany MENETAUD	LONGRÉ	242	Éric GIRAUD-BERNARD	SIVOS ATAV
110	Pierre CHAUSSEPIED	LONNES	243	Jacques DESLIAS	SIVOS BOUTEVILLE
111	Patrick BOULNOIS	LUPSAULT	244	Antonio GONZALES	SIVOS BUNZAC/PRANZAC
112	Christine LAMBERT	LUXÉ	245	Norbert AGUESSEAU	SIVOS CELLETES/MAINE DE BOIXE
113	Monique LERICOLAIS	MAGDELEINE (LA)	246	David CHEVALIER	SIVOS DE CHABRAC/SAINT MAURICE DES LIONS
114	Sandra PAPILLAUD	MAINE-DE-BOIXE	247	Stéphane NADAUD	SIVOS DE COULGENS/JAULDES
115	Élisabeth DUMONT	MAINXE-GONDEVILLE	248		SIVOS DE JULIENNE / SAINT-BRICE
116	Romain LABICHE	MAINZAC	249		SIVOS DE L'ECOLE MATERNELLE DE MANSLE
117	Arlette PERVERY	MARCILLAC-LANVILLE	250	Alexandre GAUVIN	SIVOS DE L'ÉCOLE DE SAINT EXUPÉRY
118	Catherine GARY	MAREUIL	251	Denis DUROCHER	SIVOS DE TROIS-PALIS - CHAMPMILLON
119	Flavien DELÂGE	MARSAC	252	Richard ALLIAT	SIVOS ECHALLAT/VAUX ROUILLAC/DOUZAT
120	Stéphane CONTAMINES	MARTHON	253	Bernard FAVRE	SIVOS FOUQUEURE/TUSSON
121	Franck RASSAT	MASSIGNAC	254		SIVOS GRANDE CHAMPAGNE SUD
122	Jean-Christophe COR	MÉRIGNAC	255	Cécile VAN DEN BROEK	SIVOS LUSSAC/NIEUIL
123	Hubert DEMENIER	MERPINS	256	James CHABAUTY	SIVOS MONTIGNAC SUR CHARENTE/MARSAC
124	Christophe RENAUD	MESNAC	257	Sylvie MOCOEUR	SIVOS MOULIDARS/VIBRAC
125	Denis DE PUYDT	MÉTÉRIES (LES)	258		SIVOS PÔLE ÉDUCATIF AUTOUR D'ALLOUE
126	Patrick MESNARD	MONS	259	Stéphanie ROTURIER	SIVOS SAINT GÉNIS D'HIERSAC/SAINT AMANT DE NOUÈRE
127	Muriel ENIQUE	MONTBOYER	260	Patrick BERTHAULT	SIVU AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE
128	Jacques-Albert MOREL	MONTBRON	261	Frédéric RÉAUD	SIVU CRÛCHE FAMILIALE DE SAINT YRIEIX
129	Alain DESERT	MONTIGNAC-LE-COQ	262	Zahra SEMANE	SIVU CRÛCHES LA COURONNE/NERSAC/ROULLET SAINT ESTEPHE
130	Sylvie MOCOEUR	MOULIDARS	263	Christophe MONTEIRO	SIVU DE LA FOURRIÈRE
131	Nathalie LEPRÊTRE	MOULINS-SUR-TARDOIRE	264	Dominique PASQUET	SIVU LUTTE CONTRE LES FLÉAUX ATMOSPHERIQUES (SILFA)
132	Frédéric MAS	NANTEUIL-EN-VALLÉE	265	Patrick MESNARD	SIVU MONS/ORADOUR
133	Michel GALLARD	NERCILLAC			